

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité-Egalité-Paix

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT



PROJET DU CORRIDOR ECONOMIQUE REGIONAL DE DJIBOUTI PCERD (P174300)

Financement : Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

02-AMI/CEP-ADR/2024

Recrutement d'une maitrise d'œuvre sociale pour le suivi des activités social du Projet PCERD

1. La République de Djibouti a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour financer le Projet du Corridor Economique Régional de Djibouti (PCERD) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.
L'Agence Djiboutienne des Routes est l'agence d'exécution du projet.
2. Les services pour lesquels les firmes sont invitées à manifester leur intérêt à pour objectif d'appuyer le projet en assurant la supervision de la mise en œuvre des activités sociales du projet.

Les taches requises pour s'acquitter des responsabilités du MOS peuvent être divisées en 4 taches principales suivantes :

- **Assistance technique aux organes d'exécution** : Avant le lancement des activités déléguées à diverses institutions, il est essentiel d'évaluer chaque activité. Cette évaluation vise à analyser les modules de formation ou les outils de sensibilisation, fournissant ainsi un soutien technique et examinant les risques sociaux associés à toutes les activités, telles que les activités génératrices de revenus, la formation professionnelle, et les initiatives de sensibilisation, afin d'assurer leur mise en œuvre réussie;
- **Consultation des parties prenantes du projet** : Tenir des consultations des focus-groupes au démarrage du projet suivi de réunions d'informations semestriel visant à engager activement les parties prenantes, notamment les communautés locales, les groupes vulnérables, les ONG, les organisations gouvernementales, etc. L'objectif est de créer une collaboration et de prendre en compte les perspectives sociales dans la mise en œuvre du projet ;
- **Création et suivi des Activités génératrice de revenus (AGR)** : promouvoir le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) spécifiquement pour

les femmes, tant au niveau de la frontière Guélileh que celle de PK13. Il convient de noter que le projet s'est rapproché sur les AGRs du PK13 au CASAF (Centre D'action Sociale Pour L'autonomisation Des Femmes) ;

- **Suivi des activités sociales** : Suivre de manière rapprochée les institutions en charge de la mise en œuvre des différentes activités (activités génératrices de revenus, formation professionnelle, activités de sensibilisation) pour identifier les points bloquants au plus vite, effectuer le suivi-évaluation de la réalisation du plan de travail et soumettre des propositions de solutions à l'ADR.

La durée de la mission se divise en deux périodes distincts :

- La prestation d'assistance technique et le développement des AGR, d'une durée de 2 mois. Il s'agit d'une prestation forfaitaire qui débutera après la signature du contrat.
- la prestation de suivi des activités sociales, avec une durée plafond de 36 mois.

Les Termes de références (TDR) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse indiquée au dessous.

3. L'Agence Djiboutienne de Routes (ADR) invite les firmes de consultants éligibles d'indiquer leur intérêt dans l'exécution des services. Les Firmes de consultants intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en fournissant les informations prouvant qu'ils sont qualifiés et ont l'expérience nécessaire pour exécuter les prestations décrites dans les Termes de Références. Les critères pour la présélection sont : **(i) Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de sociologie et (ii) Avoir suivi une (1) mission de supervision des activités sociales dans le cadre des projets.**
4. Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (Novembre 2020) exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.
5. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **sélection Basée sur la qualification des consultants** énoncée dans le Règlement de passation de marchés dans le cadre du financement des projets d'investissements (Novembre 2020).
6. Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis à manifestation d'intérêt peut être demandé à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les manifestations d'intérêt en langue française doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous en personne ; par courrier ordinaire ou par courrier électronique au plus tard le **21 mai 2024 à 16h00** (heure locale) à l'adresse ci-dessous.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence aux articles ci-dessus est la suivante :
Monsieur SOUBANEH SAID ISMAEL
Directeur Général de l'ADR
BP 2511
Téléphone : (253) 21 35 25 59
Email : cr.sud@adr.dj copie de hassan.abdillahi@adr.dj